FE.REPUBLIQUE DU BENIN -----PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2006- 540 DU 11 OCTOBRE 2006

portant affectation de Monsieur Nicolas Pierre BIAO, magistrat au Cabinet du Ministre de la Justice Chargé des Relations avec les Institutions, Porte-parole du Gouvernement.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu le loi n° 2001-35 du 21 février 2003 portant statut de la magistrature ;
- Vu la Proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu le décret n° 2006-178 du 08 avril 2006 portant composition du Gouvernement et le décret 2006-414 du 17 août 2006 qui l'a modifié ;
- Vu le décret n° 2006-395 du 31 juillet 2006 portant attributions, organisation et fonctionnement Ministre de la Justice chargé des Relations avec les Institutions, Porte-parole du Gouvernement;
- Sur rapport du Ministre de la Justice chargé des Relations avec les Institutions, Porte-parole du Gouvernement après avis conforme du Conseil Supérieur de la Magistrature en sa session des 08 et 10 août 2006;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 14 septembre 2006 ;

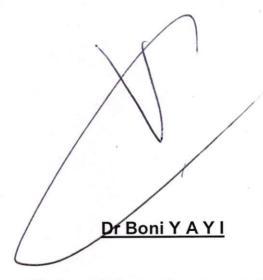
DECRETE:

<u>Article 1^{er}</u>: Monsieur Nicolas Pierre BIAO Magistrat, est affecté au Cabinet du Ministre de la Justice, Chargé des Relations avec les Institutions, Porte-parole du Gouvernement.

<u>Article 2</u>: Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter du 14 septembre 2006 et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 11 octobre 2006

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Le Ministre du Développement, de l'Economie et des Finances, Ministre de la Justice chargé des Relations avec les Institutions, Porte-parole du Gouvernement,

Pascal Irénée KOUPAKI.-

Me Abraham ZINZINDOHOUE

Le Ministre Délégué Chargé du Budget auprès du Ministre du Développement, de l'Economie et des Finances,

Sakinatou ABDOU ALFA OROU SIDI

Ministre intérimaire

AMPLIATIONS: PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 4 MDEF 4 MJCRI-PPG 4 MDCB/MDEF 4 AUTRES MINISTERES 19 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCOMB-DGCST-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC- ENAM – FADESP 3-UNIPAR – FDSP 2 INTERESSE 01 JO 1.-